

## INFORMATIONS PRATIQUES SUR LE LOGEMENT À TARDES

**33%** des étudiants ont fait face à des difficultés pour trouver un logement à Tarbes<sup>1</sup> en 2020. Pour éviter que les étudiants se retrouvent dans une situation d'urgence, cette note apporte un éclairage sur les conditions de logement à Tarbes pour permettre d'anticiper la recherche et de faciliter l'installation.

### CONTEXTE LOCAL ET RÉALITÉ DU PARC IMMOBILIER À TARDES

*La tension est forte sur le logement étudiant à la rentrée universitaire (Août - Septembre - Octobre), en résidences étudiantes (résidences publiques et privées), et également auprès des propriétaires particuliers.*

#### Coût de la vie mensuel à Tarbes

- Le mois de votre arrivée, comptez **1199,67€<sup>2</sup>** de dépenses, dont une part importante consacrée au logement
- Le loyer mensuel moyen dans le parc locatif privé à Tarbes est de **350€<sup>3</sup>** (hors charges locatives)
- Le logement en résidences étudiantes est moins coûteux, comptez entre **289 et 301€<sup>4</sup>** par mois pour un T1 (Hors T1 PMR), le loyer pouvant être beaucoup plus élevé selon le type de résidence et les services proposés
- En 2023, le coût moyen de la rentrée pour un étudiant non boursier s'élevait à **3024€<sup>5</sup>**

#### Accès à un logement Crous

**Les étudiants internationaux ne sont pas éligibles à l'obtention d'une bourse sur critères sociaux du Crous.**

L'accès au logement en résidences universitaires du Crous pour les étudiants internationaux est très limité et dépend de la politique pédagogique interne de l'établissement (souvent **réservé en priorité aux Erasmus, master 2 et doctorat**), la demande se faisant par l'intermédiaire des relations internationales de l'établissement d'accueil ou de Campus France pour les boursiers Campus France. **Toute création de Dossier Social Etudiant (logement et bourses) sera donc rejetée par le Crous Toulouse Occitanie.** Etant donné cet accès restreint et sous conditions, il est essentiel de se tourner le plus tôt possible vers les autres possibilités de logement existantes, afin d'éviter des complications une fois à Tarbes.

#### Des services pour vous accompagner

Le Welcome Desk de l'UTTOP, avec qui vous êtes déjà en contact : [welcomedesk@uttop.fr](mailto:welcomedesk@uttop.fr)

D'autres possibilités de logement et dispositifs existent (colocation, chez l'habitant, logement intergénérationnel...)

#### Restez vigilants

Attention aux annonces frauduleuses sur les sites d'offres de logements privés (loyer trop bas pour le quartier, photos idéales, demande de transfert d'argent via Western Union) et aux logements insalubres.

- [ADIL 65](#) : conseils gratuits et personnalisés pour toute problématique juridique ou financière
- [CDAD65](#) : le Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Hautes-Pyrénées propose des entretiens juridiques gratuits, pour tout problème de droit (avocat, huissier, notaire, défenseur des droits...)
- [La mairie de Tarbes](#) peut également vous apporter un soutien

### DÉMARCHES ADMINISTRATIVES LIÉES AU LOGEMENT, À EFFECTUER À L'ARRIVÉE

**Il est nécessaire d'avoir une adresse postale avant l'arrivée en France, même temporaire pour la demande de visa (une réservation de plusieurs semaines lorsqu'il s'agit d'un hôtel ou Airbnb) puis pour réaliser des démarches une fois sur place (ouverture d'un compte bancaire, affiliation à la sécurité sociale, droit au séjour...).**

<sup>1</sup> Enquête 2020, Schéma d'amélioration de la vie étudiante (Université de Toulouse)

<sup>2</sup> Enquête UNEF/FAGE 2023

<sup>3</sup> Source : [Welcome desk - UTOP](#)

<sup>4</sup> Source : Tarif loyer Crous au 08/08/2023

<sup>5</sup> FAGE : Indicateur du coût de la rentrée étudiante 2023

## Les étapes à anticiper

- 01** Constituer votre dossier locatif : [DossierFacile](#) est une plateforme publique gratuite qui vise à faciliter la constitution d'un dossier de location en standardisant son processus. Le dispositif n'est pas obligatoire.  
  
Pour les étudiants en situation de handicap : chaque établissement de l'Université de Toulouse a un [référé handicap](#) qui délivre toutes les informations utiles à l'organisation du parcours d'études : accessibilité des locaux, équipements pédagogiques adaptés, aide aux démarches administratives...
- 02** Trouver un garant : obligatoire quel que soit le type de logement trouvé. En l'absence de garant physique, [le dispositif Visale](#) est gratuit et accessible aux étudiants français et internationaux. Toutefois, un propriétaire est en droit de le refuser et d'exiger un garant physique. **Attention : la garantie Visale n'est pas ouverte aux mineurs et aux étudiants de plus de 30 ans**, si vous n'êtes pas éligible, d'autres solutions privées existent (Garantme, Cautioneo...)
- 03** Financer son dépôt de garantie : Le dépôt de garantie est une somme à verser au propriétaire ou à l'agence immobilière à son entrée dans le logement (1 mois de loyer si non meublé – 2 mois si meublé). **Attention : Il faut donc avoir la capacité financière d'avancer au moins deux mois de loyer**. A cela, peut s'ajouter des frais d'agence parfois élevés.


## L'installation dans le logement

- 01** Souscrire à une assurance habitation incluant la responsabilité civile : **obligatoire** pour récupérer les clés et rentrer dans son logement. Des tarifs préférentiels existent pour les étudiants (compter environ 30 à 110 € par an).  
  
Demander une aide au logement : **TOUS** les étudiants peuvent obtenir l'Aide Personnalisée au Logement de la CAF (APL), [sous conditions d'éligibilité](#), dès lors qu'ils ont signé un contrat de location, que le logement répond [aux normes](#) fixées par la loi, et que le locataire en a fait la demande [en ligne](#) sur le site de la CAF. **Le délai de traitement d'un dossier est de 3 mois en Hautes-Pyrénées** et il est à noter que **le premier mois d'entrée dans le logement n'ouvre jamais droit à versement de l'APL**.  
  
Exemple : *J'entre dans mon logement en août et j'effectue ma demande d'APL. Mes droits s'ouvrent pour le mois de septembre. Mon dossier est traité en novembre. Le premier versement (pour les mois de septembre, octobre, novembre) sera effectué à partir du 5 décembre (puis, celui de décembre en janvier, celui de janvier en février, etc)*
- 02** S'inscrire à l'Assurance maladie : obligatoire et gratuit [pour bénéficier de la prise en charge](#) de vos frais de santé pendant la durée de vos études. L'affiliation est à effectuer [en ligne](#) dès votre arrivée en France ! Le délai pour l'ouverture des droits est de **1 à 2 mois** pour l'affiliation et l'obtention d'un numéro de sécurité sociale. **Il ne sera pas possible d'exercer une activité salariée en France sans l'obtention de ce numéro**.

**Il est donc impératif de pouvoir subvenir à ses besoins de manière autonome à l'arrivée à Tarbes sans pouvoir compter directement sur l'aide au logement ou un emploi durant les premiers mois.**



### Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées (UTTOP)

 [Site web](#) | [Page International](#) | [Page Vie Pratique](#)

[dri@uttop.fr](mailto:dri@uttop.fr)

Welcome Desk UTTOP : [welcomedesk@uttop.fr](mailto:welcomedesk@uttop.fr)

[Guide de l'étudiant](#)